



PC.DEL/864/08
23 October 2008

Original: FRENCH

Présidence française du Conseil de l'Union européenne

**Conseil Permanent No. 736
23 octobre 2008**

Réponse de l'Union européenne à l'Ambassadeur Philip Remler, chef de la Mission de l'OSCE en République de Moldavie

L'Union européenne souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Philip Remler et le remercie pour son rapport substantiel au Conseil permanent. Ses efforts de médiation pour faire progresser le processus de règlement politique du conflit transnistrien, sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldavie, sont appréciés et pleinement soutenus par l'Union européenne.

Comme le Conseil de l'Union européenne l'a rappelé dans ses conclusions du 13 octobre, le format de négociation «5+2» est le seul garantissant la transparence et la légitimité nécessaires pour définir une solution durable. L'Union européenne appelle toutes les parties concernées à reprendre les négociations dans ce format. Elle les encourage également à travailler ensemble au développement des mesures de confiance. Pour sa part, l'Union européenne est déterminée à renforcer son engagement, à travers notamment le rôle de son représentant spécial pour la République de Moldavie, M. Kalman Mizsei, de la Commission européenne, et de la Mission d'assistance frontalière EUBAM.

ue2008.fr

Par ailleurs, l'Union européenne est prête à approfondir ses relations avec la République de Moldavie dans le cadre de la politique européenne de voisinage et à négocier prochainement un nouvel accord ambitieux avec ce pays. Le Conseil de l'Union européenne en est convenu la semaine dernière.

Monsieur le Président, l'Union européenne partage les analyses de l'Ambassadeur Remler sur la valeur de test pour la démocratie moldave que revêtiront les élections législatives du printemps 2009. Rappelant toute l'importance qu'elle attache à ce que cette consultation soit préparée et conduite de manière pleinement démocratique, conformément aux engagements de l'OSCE, l'Union européenne encourage vivement les autorités moldaves à tirer tout le bénéfice de l'assistance technique de la Mission de l'OSCE et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme pour continuer d'améliorer leurs pratiques, notamment en ce qui concerne l'accès aux médias, la liberté de rassemblement ou encore l'égalité d'accès des citoyens aux fonctions électives. Dans ce contexte, l'UE rappelle son attachement à la mise en œuvre des recommandations du Représentant pour la Liberté des Médias, similaires aux recommandations du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE / BIDDH sur les deux précédentes consultations électorales en République de Moldavie.

S'agissant de la lutte contre la traite des êtres humains, l'Union européenne se félicite du développement des activités de la Mission de l'OSCE. Elle l'encourage à poursuivre dans cette voie.

En conclusion, l'Union européenne réitère son plein soutien à la Mission de l'OSCE en Moldavie, ainsi qu'aux efforts de l'Ambassadeur Remler en faveur du règlement du conflit transnistrien.

La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie - Herzégovine, le Monténégro et la Serbie,

ue2008.fr

pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

ue2008.fr